Campagne de tests antigéniques en EHPAD

Remontée des résultats de tests antigéniques dans SIDEP

Le Système d'Information de DEPistage, SI-DEP, est un outil national visant à informatiser le processus de dépistage.

Ses objectifs :

- · Organiser et mettre en œuvre un dépistage du COVID-19,
- Déclencher le contact-tracing le plus rapidement possible,
- Transmettre les résultats pseudonymisés à Santé publique France et à la DREES pour la production en temps réel d'indicateurs de suivi épidémiologique.
- · Permettre une réutilisation des données pour la recherche
- · Envoyer aux patients dont les tests virologiques sont positifs un document d'information avec les dernières
- consignes sanitaires;
- Outiller les professionnels de santé

Une base documentaire nationale dédiée à la connexion et à l'utilisation de SIDEP est actualisée en permanence. Elle est accessible par ce lien : https://frama.link/SIDEP_PRO

La réalisation des tests peut être confiée aux professionnels de santé libéraux ou salariés de l'établissement (médecins ou infirmiers).

Comment se connecter à SI-DEP ?



Documents de référence :

« Guide technique pour les infirmiers : Se connecter à SI-DEP »

« Guide technique pour les médecins : Se connecter à SI-DEP »

Cf page 3 :



Cf page 7 :



Nota : un tuto vidéo sur comment activer/ utiliser une e-CPS est accessible sous ce lien :

27/11/2020

https://youtu.be/LdCD9dCDWzM



En cas d'échec de connexion :

Si après avoir explorer toutes les recommandations présentées dans les « Guides techniques pour les infirmiers et médecins » accessibles par le lien <u>https://frama.link/SIDEP_PRO</u>) aucune des deux options ne fonctionne alors :

Contacter le support SI-DEP au 0 800 08 32 04

(appel gratuit -de 9h00 à 20h00 du lundi au samedi).

Les télé opérateurs vous aideront à réaliser ces étapes de connexion et vous orienteront vers les interlocuteurs spécialisés en fonction du problème que vous rencontrez.

Comment saisir un résultat ?

Le document accessible sur la plateforme documentaire intitulé « Guide d'information SI-DEP » présente les différentes étapes pour saisir les résultats de test (slides de 1 à 8).

(8	Système d'information national de dépistage populationnel)		
Éléments	de contexte et fonctionnement de l'applicati	on	
pour la i	remontée des résultats de tests antigeniques	S	
	Version 1.7 du 30/11/2020 Destinataires : Professionneis de santé		

L'adresse de connexion au portail SI-DEP est la suivante :

https://portail-sidep.aphp.fr



Les principaux écrans de saisie :



Format du « Code de campagne » :



Lors d'opérations de dépistage dans des lieux spécifiques, une codification propre au lieu du dépistage est à renseigner dans SIDEP lors des remontées des résultats.

Il est demandé aux professionnels de santé de renseigner un « **code de campagne** » adéquat dans le champ spécifiquement créé à cet effet dans "SI-DEP III".

Les codes sont constitués de la manière suivante :

- Trigramme régional en caractères alphabétiques majuscules

Pour l'ARS Bourgogne Franche Comte : BFC

- Deux lettres alphabétiques majuscules selon le lieu de réalisation des tests :
 - AE Aéroport
 - EH EHPAD
 - AD Services à domicile
 - **PH** Personnes en situation de handicap
 - UN Université / établissement d'enseignement supérieur
 - **UR** Services d'accueil des urgences (SAU)
 - **EN** Ecole, collège, lycée

- Un numéro de campagne, composé de six chiffres

Pour les établissements sanitaires ou médico sociaux, les chiffres à inscrire doivent correspondre aux 192 500 1066 derniers chiffres du code FINESS de l'établissement (Finess géographique).

Exemple : Finess établissement sanitaire : 25 000 220 9

Pour les autres établissements, les chiffres à inscrire doivent correspondre aux 6 premiers chiffres du code SIRET établissement

Exemple : Siret établissement éducation Nationale : 192 500 105

Exemple :

Pour des tests réalisés dans un EHPAD ayant comme finess 25 000 220 9, le code de campagne sera de la forme :

BFC-EH-<mark>002209</mark>

Nota : Le visionnage de la vidéo accessible sur le lien <u>https://frama.link/SIDEP_PRO</u> est fortement recommandé. Elle reprend toutes les étapes décrites dans le guide.

Dispositif d'accompagnement

Au vu du nombre de professionnels concernés par cette démarche, merci par avance de ne contacter le support qu'en cas de besoin majeur et après avoir bien lu les tutoriels et ses annexes ou après avoir demandé de l'accompagnement à votre ordre professionnel.

Vous pouvez joindre le support du projet par téléphone au : 0 800 08 32 04

de 9h00 à 20h00 du lundi au samedi (Appel gratuit)